

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [91] (2003)
Heft: 1476

Artikel: Entrevue avec Françoise Saudan : "Repenser la place des personnes âgées"
Autor: Joz-Roland, Emmanuelle / Saudan, Françoise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282616>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entrevue avec Françoise Saudan

« Repenser la place des personnes âgées »

Présidente de l'association Alter ego qui travaille autour de la maltraitance envers les personnes âgées, Françoise Saudan estime que la rémunération des soignant-e-s est nécessaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUELLE JOZ-ROLAND

Pensez-vous que les femmes qui s'occupent de leurs parents (beaux-parents) âgés devraient être rémunérées ? Si oui pourquoi ? Si non quelle reconnaissance méritent-t-elles ?

Françoise Saudan: S'occuper des siens, que ce soit des enfants ou des personnes âgées, est une des tâches les plus nobles qui soit. Et cela nécessite, pour que la tâche soit accomplie correctement, beaucoup d'amour et de don de soi. Mais, bien entendu, cela n'empêche pas qu'une rémunération soit nécessaire.

Elle est évidente dans le cas des professionnel-le-s, comme les infirmières, elle est aussi prise quelque peu en compte pour les personnes privées par la 10^e révision de l'AVS. En effet, cette dernière prévoit une bonification pour les tâches éducatives qui comprennent le soin aux personnes âgées. Ainsi, celles et ceux qui se seront occupé-e-s d'un-e parent-e âgé-e verront leur allocation vieillesse légèrement augmentée.

Mais le problème reste important et va aller s'intensifiant avec l'augmentation de l'espérance de vie. D'abord, il va falloir repenser la place des personnes âgées au sein de notre société. Les femmes, traditionnellement prenaient les aîné-e-s à leur charge. Maintenant, elles travaillent et ne peuvent plus s'en occuper comme avant. Les hommes n'ont pas pris le relais, il faudra encore quelques années avant que les mentalités changent, alors c'est l'Etat qui pallie les manques.

Plusieurs solutions sont à priori envisageables. D'aucune, comme la présidente du Syndicat des personnes actives au foyer (SPAF), Jacqueline Berenstein-Wavre, ont même pensé à un salaire pour les femmes au foyer. En fait, c'est un problème de société crucial puisqu'il implique une part croissante de la population et nécessite des solutions nouvelles adaptées à notre société en mutation.